L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureau, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.

DIMANCHE, 1er DECEMBRE 1878.

La question de la quarantaine.

Baie St. Louis, 28 novembre 1878.

A MM. les éditeurs de l'ABEILLE.

Messieurs,

Je viens de lire avec un vif intérêt votre article éditorial *sur la quarantaine*, dans l'ABEILLE de ce matin. Je partage vos vues et votre conclusion. Comme vous, j'ai peine à comprendre comment on peut rattacher à l'*Emily B. Souder*, arrivé à la Nouvelle-Orléans le 23 mai, l'origine de la fièvre jaune qui s'est manifestée à la fin de juillet, le 27 ou le 28, je crois; plus d'un mois d'*incubation* pour une maladie dont l'*incubation*, terme moyen, est de trois à huit jours, exceptionnellement de quinze jours. Il est vrai que *quelques* auteurs étirent une *incubation* d'un mois, mais le fait est tellement exceptionnel qu'il ne peut servir d'argument, à supposer qu'il mérite créance: *errare humanum est.*

Vous me permettrez, toutefois, de rectifier une erreur chronologique que vous avez commise en ce qui regarde la Baie St-Louis. "La même observation s'applique, dites-vous, à la Baie St-Louis, localité en communications journalières avec la Nlle-Orléans, et où la maladie n'a fait son apparition que vers la fin de septembre, &c., &c."

Ici, il y a erreur de date. Voici les faits: Je fus appelé le 13 d'août dernier pour voir une fillette malade chez M. Nicaise, rue du Maine, perpendiculaire au lac, à un demi mille dans l'intérieur. Je reconnus le *typhus ictéroïde* d'emblée sans savoir comment il avait pu s'introduire dans cette thébaïde entourée de pins. L'enfant était malade depuis le 11. J'ignorais ses parents que la jeune malade ne tarderait pas à vomir noir; trois heures après, ma prédiction se réalisait; le surlendemain, la jeune fille était morte, après avoir vomi noir trois fois.

Grande rumeur à la Baie: on m'accuse de présomption, on me taxe d'alarmiste. Dans la semaine qui suit, cinq autres enfants tombent malades dans la même maison, de la même maladie. De là elle se propage de proche en proche dans toute la Baie St. Louis. Je donnerai des détails plus circonstanciés dans un mémoire que je me propose d'écrire sur l'épidémie qui a affligé cette localité. Quelle était donc l'origine de cette fièvre jaune qui a éclaté subitement chez la famille Nicaise? Mille raisons vagues, comme d'usage, ont couru à ce sujet; vérifiées, elles se trouvaient mensongères, sauf une.

On affirmait que M. *Bellintine*, l'un des employés de la compagnie du *Rail Road*, avait eu la fièvre jaune au dépôt. Mais, comment constater le fait? Les uns affirmaient, les autres niaient. Le malade avait été traité par le Dr Scott à qui je me propose d'écrire à ce sujet pour inscrire sa réponse dans mon mémoire. En attendant, j'adressai quelques lignes à Mme Bellintine qui est la bonté de me répondre immédiatement que le Dr Scott avait constaté la fièvre de son mari comme "*a decided case of yellow fever.*"—C'était le 28 juillet.

L'esprit humain aime à relier la cause à l'effet. On a prétendu, faussement, que la famille Bellintine avait propagé la maladie en envoyant à une famille pauvre, en présent, des *calepins et des fanelles* qui avaient servi aux malades. Le Dr Jamison, que je nediterai jamais sans dégoût, a accrédité cette rumeur dans une lettre publiée, à l'époque, au *Picayune*.

C'est une grosse erreur: la famille Nicaise, sans être riche, est loin d'être dans le dénûment. C'est une famille respectable, honnête, laborieuse, vivant largement du fruit de son labeur. La vérité est ceci: Mme Bellintine avait porté ellemême, à l'une des demoiselles Nicaise, pour être agréable, quelques flanelles et quelques *calepins fraîchement lavés et bien pliés*, cela pendant la maladie de son mari. Je tiens ces détails de la famille Nicaise elle-même dont la respectabilité est trop bien établie à la Baie pour qu'on puisse mettre en doute sa déclaration.

D'où proviendrait donc cette fièvre jaune qui s'est abattue si brutalement chez les Nicaise? Ce serait le cas de dire avec Virgile:

"Felix qui rerum potuit cognoscere causas"

ou avec Montaigne: "*Que sais-je?*"

Eh bien, je n'hésite pas à le dire, je crois qu'ici l'air a été le véhicule du germe pathogénique. La maison Nicaise se trouve en ligne droite avec le dépôt qui est à l'ouest par rapport à Nicaise qui est au nord. Il suffisait donc d'un courant *ouest-nord* pour porter, chez ce dernier, le germe de la maladie. On admet, généralement, avec raison, que le mal peut se propager par l'intermédiaire des vêtements, des linges, des couvertures, etc., etc. Très bien; mais pourquoi pas le *recèlement* par l'air qui est le véhicule *naturel* des gaz, et qui peut l'être aussi bien des animalcules microscopiques, *ubiones* ou autres?

Je n'ai pas, ici, l'espace nécessaire pour développer ma pensée; je l'ai fait dans un long article envoyé il y a deux ans au *Picayune*, avec l'espoir que ce journal me fera l'honneur de me traduire et de me publier.

En attendant, je me déclare avec vous contre la quarantaine d'*automne*, appelée à écrémer le fond et à ne laisser que la lie grossière, et dont le plus clair effet sera de remplir la bourse et la panse de cette classe immonde connue sous le nom de *mangeurs-de-lard*, fléau plus grand que la fièvre jaune qui se contente de tuer, tandis que le *flèau-mangeur-de-lard* et *dévorateur* les populations. *Delenda est Carthago*, disait Caton; paraphrase-le en disant, "*Delenda est quarantina*," du moins dans la rigueur qu'entendent les extrémistes. Je m'explique plus longuement dans le *Picayune*, incertain toutefois si ce journal me reproduira.

Agréez, messieurs, etc.,

[Votre tout dévoué,

CH. DELERY.

MORT D'UNE HÉROÏNE.—Dans la Nuit des personnes mortes à la Nlle-Orléans le 18 septembre, le nom de sœur Odette, de l'ordre de la Miséricorde, a gé néralement passé inaperçu. Elle a été emportée par la fièvre jaune, contractée en soignant des malades, mais ces années de dévouement étaient si connues dans toutes les classes, et particulièrement parmi les religieuses, qu'un avait passé l'habitude d'y prêter la moindre attention. Toutefois, la mort de sœur Odette aurait certainement fait grand bruit dans le Sud, même à cette triste époque d'épidémie, si le public avait eu que l'humble religieuse qui venait de s'éteindre sous ce nom a été pendant la guerre civile une véritable amazone, un redoutable guerillero, un des meneurs les plus courageux de la bande Quantrell.

Elle était fille d'un fermier des environs d'Independence (Missouri), nommé Andrew Harris. Son prénom était Annie, et elle était âgée de 17 ans quand, ayant vu massacrer toutes sa famille par un détachement de fédéraux, elle sauta sur un cheval, s'enfuit au hasard et rencontra le guerillo John McKeone, qui quelques temps auparavant avait reçu l'hospitalité dans la maison du père d'Annie. Comme elle, McKeone avait vu périr tous les siens sous les baïonnettes fédérales.

Les deux jeunes gens, blessés en quelques heure ensemble, décidèrent de ne plus se séparer et de combattre le reste de leurs jours à la vengeance. Cette résolution prise, ils allèrent faire bénir leur mariage chez le ministre le plus proche; et depuis cette époque, Annie, vêtue et armée en guerillero, chevauche de jour et de nuit à côté de son mari, partageant ses périls et ses privations, aussi hardie que lui dans l'attaque et aussi impitoyable dans la victoire.

En juin 1863, près du village de Lee's Summit, la bande dont Annie et son mari faisaient partie fut surprise par un détachement de milice missourienne. Après un combat acharné, les guerilleros se dispersèrent, laissant plusieurs des leurs sur le terrain, entre autres John McKeone, qui avait été tué raide, et Annie McKeone, tombée à côté de lui avec une balle dans l'épaule, mais non morte. Un milicien, ayant remarqué que ce jeune guerillero vivait encore, lui approcha un revolver de la tête pour l'achever quand elle rejeta vivement son chapeau, laissant se dérouler ses longs cheveux qui révélèrent son sexe. On lui fit grâce de la vie, et les miliciens consentirent même, sur ses supplications, à creuser une fosse à son mari et à lui donner une sépulture décente.

Envoyée à Kansas City, la blessée fut confiée aux soins des sœurs de la Miséricorde. Après son rétablissement, elle alla à Memphis, embrassa le catholicisme, devint membre de l'ordre religieux qui l'avait soignée, et jusqu'à la fièvre jaune elle accompagna les armées comme infirmière pour soigner les blessés et les malades sur les champs de bataille et dans les hôpitaux. Depuis la paix, sœur Odette était attachée au couvent des sœurs de la Miséricorde à la Nouvelle-Orléans.

(*Courrier des Etats-Unis.*)

—Un mot d'enfant terrible.

Un ami de la maison est en visite.....

—Dis donc, lui crie l'aimable enfant, pourquoi que tu ne manges pas dans la salle à manger?

Stupéfaction générale.

—Comment!.....reprend bébé triomphant, papa dit toujours quand il va manger au restaurant!

Silence.

Le manifeste des droites sénatoriales.

Le manifeste suivant publié sans signatures, au nom des droites sénatoriales comme un effort *in extremis*, fait par les anciens partis pour enrayer la révolution victorieuse. L'absence de signatures indique un désaccord évident sur le manifeste.

A MM. les délégués sénatoriaux.

En acceptant la délégation de son Conseil municipal, chacun de vous a mesuré l'importance du vote qu'il émettra le 5 janvier prochain. Une question plus grave pourrait-elle être proposée à vos suffrages? Vous aurez à décider si la majorité du Sénat sera changée; si cette Assemblée, après avoir été pendant trois ans une Chambre de résistance contre les innovations révolutionnaires, ne devra plus être à l'avenir qu'une Chambre d'enregistrement.

Avec une assurance factice et calculée, ses détracteurs se flattent de triompher dans tous les départements, même dans ceux où leur échec est certain. Cette manœuvre, loin de décourager nos amis, ne fera qu'exciter leur ardeur.

Ne perdez pas un instant de vue le but que poursuit la politique des radicaux et celle de leurs auxiliaires.

Ceux-ci veulent conserver le Sénat, mais annuler son rôle constitutionnel. Ils sont d'avis qu'il faut diviser le pouvoir législatif entre deux Chambres dociles au même mot d'ordre. Ceux-là s'efforcent de conquérir la majorité pour faire servir cette majorité à la suppression du Sénat. Ils veulent aux deux Chambres substituer une Assemblée unique et toute-puissante, car la Convention a toujours été dans notre pays, l'idéal du parti révolutionnaire. Ainsi, de la Constitution dont ils se disent les défenseurs, ils demandent qu'on fasse disparaître les dispositions qui inspirent confiance aux hommes modérés.

Les années qui viennent de s'écouler ont cependant mis en relief la sagesse du Sénat. Entre les deux Assemblées, des dissentiments se sont élevés sur les mesures législatives qui ont été soumises à leurs délibérations; c'était le droit du Sénat de défendre ses convictions, et c'est par un étrange abus des mots, par une singulière interprétation de la Constitution, que ces dissentiments ont été appelés des conflits. Mais, quand le bon sens et l'intérêt public ont commandé aux deux parties des concessions, peut-on nier que le plus souvent c'est la majorité du Sénat qui a poussé l'esprit de conciliation jusqu'au sacrifice?

Quoique le Sénat ait agi avec modération, la prévision de sa résistance a beaucoup arrêté de projets téméraires, et sa fermeté en a fait échouer qui avaient affronté le grand jour et même obtenu un premier succès.

Si cette garantie venait à être détruite, vous verriez apparaître et triompher ce programme de politique radicale qui, malgré tout le soin qu'on met à le dissimuler, perce sous le voile de l'opportunisme.

Des discours récents, prononcés au milieu de manifestations bruyantes, vous ont appris ce qu'on cherche à détruire; nous savons ce que nous voulons défendre.

Quelques équivoques qu'on s'efforce de faire naître sur le sens du mot *conservateur*, personne ne s'y trompera, et chacun de vous saura reconnaître et exclure les candidats dont les desseins ont été dévoilés par les chefs du parti radical. Nous rappellerons les points principaux de leurs programmes:

Sous prétexte d'une hostilité imaginaire, ils veulent toucher à l'indépendance de la magistrature;

Sous prétexte de combattre ce qu'ils appellent la cléricalisme, ils veulent chasser la religion des écoles et enlever le service de ces églises et des temples, soit en supprimant le budget des cultes, soit en rendant impossible le recrutement du clergé;

Sous prétexte de fonder la République, que cependant ils disent être ouverte à tous, ils veulent exclure des emplois publics les fonctionnaires qui, par leur capacité, ont mérité de les obtenir et, par leurs longs services, méritaient de les conserver;

Sous prétexte d'introduire partout l'esprit libéral, ils veulent faire pénétrer dans l'armée la désunion et à sa suite l'indiscipline;

Sous prétexte de prévenir des conflits, ils veulent enlever à l'autorité militaire, pour les confier immédiatement aux agents politiques des départements, ces vaillantes légions de gendarmerie qui, jusqu'à présent, avec l'armée dont elles font partie, ont veillé impartialement à la sécurité de tous les citoyens;

Sous prétexte de dégrever les consommateurs des villes, ils veulent, par des recherches vexatoires, déterminer les revenus des propriétaires et les profits de l'industrie et du commerce, pour les frapper d'un impôt nouveau qui s'ajouterait aux taxes que paient déjà les mêmes revenus.

Vous ne voudrez pas pour les candidats dont l'élection nous donnerait:

Une magistrature sans indépendance;

Des écoles sans Dieu;

Des églises sans ministres du culte;

Une armée sans discipline;

Une gendarmerie soumise directement à l'autorité civile;

Un impôt nouveau et vexatoire sur le revenu.

Si vous avez à cœur d'arrêter ces entreprises, vous écarterez les fâcheuses promesses que nous savons aujourd'hui pour la réélection des sénateurs conservateurs qui, pendant trois années, ont, par la constance de leurs votes, prouvé leur fermeté d'esprit et de caractère.

Le passé vous dit assez ce qu'ils seront dans l'avenir.

Dans la plupart des départements, l'accord s'est fait entre les fractions du parti conservateur, dès les premiers jours, sur les noms des sénateurs soumis à la réélection. Que partout on se hâte de suivre cet exemple! Que partout on oublie des dissidences, du reste, peut se donner la main sur le terrain commun que nous offre la résistance au radicalisme!

Les gouvernements qui se sont succédé en France y ont laissé—c'est un honneur pour notre pays—des regrets et des unités fidèles. Mais les préoccupations de parti doivent aujourd'hui être écartées. Il faut que nous marchions en rangs serrés, car nous avons à défendre contre d'adversaires nombreux et disciplinés. Tous sont d'accord pour remanier nos institutions fondamentales, et s'ils diffèrent d'avis, c'est sur la durée de cette transformation.

Electeurs sénatoriaux,

Vous repousserez et ceux qui veulent une destruction violente et immédiate, et ceux, non moins dangereux, qui veulent, comme ils le disent, "renverser lentement, mais sûrement."

—Un professeur interroge un jeune garçon, sur la grammaire: "Monsieur, quel temps est-ce que?" "Monsieur, c'est un temps qui n'a pas de nom." "Comment dit-on d'un seul mot d'un temps perdu?" "Monsieur, on dit: Mamon dit qu'c'est du temps perdu."

SPECTACLES, BALS, &c.

ACADÉMIE DE MUSIQUE, DE SIDWELL.

Pour une période limitée commençant Dimanche, 1er décembre 1878, la comédien irlandais populaire

JOSEPH MURPHY,

et sa compagnie dramatique de talent dans le drame intitulé de Marsden, intitulé

KERRY GOW,

avec costumes et décors nouveaux.

MERCREDI, 4 déc.—Matinée de Kerry Gow.

A l'Hoch.—Les drames célèbres de Murphy: SHAUN RHUE et HELL.

La grande compagnie de pantomime HUMPTY-DUMPTY, de Nick Roberts, sera la prochaine attraît à l'Académie. 1er déc.—

Avis important pour les propriétaires qui n'ont pas payé leurs taxes de dessèchement.—Le Second Cour de District a annoncé par la voie de la presse que dans les 30 jours à partir du 10 novembre 1878, les contribuables ayant des propriétés situées dans le Deuxième District de dessèchement, devront donner les raisons pour lesquelles les jugements rendus en vertu des assessments nouvellement homologués, et les contribuables condamnés à payer les taxes assessées.

(E. S.—Le Second District de dessèchement comprend Carrollton et toute cette partie de la ville de la Nouvelle-Orléans, au-dessus de la rue Jules jusqu'à la paroisse Jefferson).

Les personnes qui désirent combattre leurs effets pour faire échouer ces poursuites, sont invitées à se rendre au bureau soussigné.

E. A. PEYROUX, notaire,

24 nov—7f Passage de la Bourse 82.

Banque du Sud.—Nouvelle-Orléans, 27 novembre 1878.—L'élection des Directeurs de cette banque pour le service de l'année suivante aura lieu dans les bureaux de la banque, de midi à 1 heure, le 11 décembre 1878.

J. GARR,

27 nov—jusq date Caissier.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de la N. O.—No 27 rue du Camp.—Nouvelle-Orléans, le 27 Novembre 1878.—L'élection annuelle des Directeurs de cette compagnie aura lieu LUNDI 9 décembre 1878, de midi à 2 heures, au bureau de la compagnie, No 27 rue du Camp.

LOUIS BARNETT,

27 nov—Sec. Trés.

Bureau de la Compagnie d'Assurance du Peuple.—rue du Camp 32.—Nlle-Orléans, 27 novembre 1878.—Conformément à l'art IV de la charte avec cet demandé que une élection sera faite par les actionnaires aux bureau de cette compagnie, LUNDI 2 décembre 1878, entre 11 heures du matin et 2 heures de l'après-midi pour 18 directeurs, pour le service de l'année suivante.

E. E. REDUER,

23 nov—2 déc. Secrétaire.

Compagnie du Canal et de Banque de la Nouvelle Orléans.—Nouvelle Orléans, 19 novembre 1878.—L'élection annuelle de Sept Directeurs de cette Institution pour l'année suivante, aura lieu dans la maison de la Banque, au coin des rues Camp et Gravier, le second LUNDI de décembre prochain (le 9) de 10 heures du matin à 3 heures du soir.

C. W. JOHNSVILLE,

19 nov—9 déc. Caissier.

JOSEPH BAUER,

DENTISTE,

130 - - - Esplanade - - - 130

Près Bienville.

21sep 3m D Ma J.

C. E. KELLS & M. VIET,

CHIRURGIENS-DENTISTES

No 12 rue Dauphine, immédiatement après 16 rue Bernard l'angle de la rue du Canal.

Opérations de toute genre dans

le respect de leur art.

Prix modérés. Peau de patente artificielle.

LE Dr A. CAPDEVIELLE,

De retour à la Nlle-Orléans annonce à ses amis et à son ancienne clientèle qu'il reprend les exercice de sa profession. Résidence: No 114 rue Bourbon. Heures de consultation: de 2 à 4 heures de l'après-midi. 12 nov—15f

N. KUNTZ,

CONSIGNEUR,

Marchandises Générales et Commissions,

A TANT l'honneur que celle de remercier pour les marques de répondant, prévient ses clients et le public en général, qu'il va faire la réouverture Samedi 30 novembre courant, de son magasin, No 1 Carondelet, entre Gravier et Common, pour les marchandises sèches et les épiceries de tous genres ou que le marché offre de saison. Le service se fera avec le plus grand soin. 25nov—1m

Ouverture de la nouvelle Confiserie

BONNECAZE,

Rue Canal No 128, enseignure Gateau-Glacé.

M. BONNECAZE annonce à ses connaissances et au public en général qu'il fera l'ouverture de sa nouvelle confiserie et salon de lunch magnifiquement décoré, MARDI 19 de courant. Il espère continuer le patronage et il ose espérer que ses clients ne lui feront pas défaut. La nouvelle maison aura une fine cuisine et pâtisserie, une cuisinière des meilleures et chocolats de Paris et aussi comme par le passé des comestibles et compléments—tout dans les règles de l'établissement.

M. Bonnecaze transmettra les ordres pour repas de noces, soirées, bals et repas de Sociétés, ayant un service de table complet et se chargera aussi des tentures pour salons improvisés. Prix défiant toute modérés. La maison restera ouverte jusqu'à la fermeture des théâtres. 19nov—6f

ATTENTION.

M. ANDRIEU - - - - 159 Poydras.

CHAUSSURES A VIS FAITES EN VILLE, à $3,50 la paire.

CHAUSSURES COUSUES, faites en ville, à $4 00.

BOTTES et souliers en tous genres faites au des meilleurs ouvriers et par des meilleurs matériaux, à des prix plus réduits que par aucune autre maison en ville. Chaussures de toutes sortes, faites pour les malades. Raccommodages de toutes sortes. Satisfaction exigée à tous ouvriers sont employés. Ouvriers employés dans les ateliers.

17 nov—1y Vad

GEORGE WAGNER,

A l'enseigne de la

"BOTTE ROUGE."

Angle des rues Ursulines et Dauphine.

BOTTES, SOULIERS,

ET BOTTINES

19 oct—3m—VSD - - - A bon marché!

P. SAMURINI.

A l'honneur d'annoncer [illegible]

[illegible] Il a l'agréable [illegible]

pour [illegible] et [illegible]

rue Royale, au No 54 de la même rue. Il profite de cette [illegible] et [illegible] pour [illegible] [illegible] [illegible]